

Yacht Club de France – Projet YCF 2030

Synthèse d'avancement pour l'Assemblée Générale 2026

Synthèse d'avancement du projet YCF 2030

Le projet YCF 2030 demeure avant tout une trajectoire stratégique de moyen terme dont certaines composantes sont encore en phase de construction.

On évoquera successivement

- les objectifs et ambitions du plan YCF 2030 ;
- les réalisations et avancées constatées à ce jour ;
- les difficultés ou points restant à consolider.

1.1 Les objectifs stratégiques du plan YCF 2030

Le projet YCF 2030 repose sur les deux missions complémentaires du Club

A. L'animation de la vie du Club au service des membres

- permettre aux membres de se rencontrer et partager leur passion de la mer ;
- renforcer la convivialité et la qualité de la vie de club ;
- développer les événements nautiques, conférences, rallyes et régates ;
- préserver et promouvoir le patrimoine de la plaisance ;
- développer les formations ;
- renforcer la présence du YCF sur les façades maritimes et les eaux intérieures ;

B. La promotion de la navigation de plaisance

- animer activement le réseau des clubs alliés.
- la gestion et le développement de la jauge IRC ;
- la défense des intérêts de la plaisance ;
- la promotion d'une pratique responsable de la mer ;
- le développement d'un futur « cluster de la plaisance » ;
- le rayonnement international du YCF.

1.2 Les conditions nécessaires à la réussite du projet

A) Disposer de ressources financières adaptées

- L'augmentation du nombre d'adhérents ;
- Le développement de partenariats avec des entreprises ;
- L'augmentation des ressources liées à la table et aux salons et à la boutique ;
- Le développement des activités de formation et d'événementiel.

B) Renforcer les moyens humains et matériels du club

- Une équipe compétente conduite par un délégué général ;
- Des locaux adaptés aux ambitions du Club ;
- Des moyens informatiques et bureautiques adaptés ;
- Des moyens de communication (bulletins et lettres périodiques, site internet, visio-conférence, ...) modernisés ;

C) Adapter la gouvernance (plus lisible, plus réactive, plus opérationnelle)

- Réviser les statuts en préservant la qualité d'Association d'Intérêt Public
- Réduire le nombre de membres du Conseil
- Revoir le mode d'élection du Président.

2. État d'avancement du projet YCF 2030

A. Animation de la vie du Club au service des membres

Permettre aux membres de se rencontrer et partager leur passion de la mer

La qualité humaine et la convivialité du YCF demeurent comme l'un des principaux atouts du Club.

Les événements à terre et en mer continuent de jouer un rôle essentiel dans la vie du Club. Les conférences, cocktails, rallyes et rencontres nautiques maintiennent une activité régulière appréciée des membres.

Cependant, les attentes demeurent fortes concernant l'élargissement des occasions de rencontre et une meilleure intégration des membres éloignés géographiquement.

Développer les événements nautiques, conférences, rallyes et régates

Le pôle course demeure particulièrement actif grâce aux championnats IRC et aux régates organisées avec les clubs partenaires qui reconnaissent le YCF comme un partenaire fiable qui assure la promotion efficace et l'équité sportive de leurs régates. La Cap-Martinique reste une réalisation importante du YCF et de l'UNCL.

Préserver et promouvoir le patrimoine de la plaisance

Le patrimoine nautique et l'histoire du YCF demeurent au cœur de l'identité du Club.

Un important travail a été effectué pour inventorier et organiser la bibliothèque.

Cet axe reste toutefois davantage fondé sur les traditions et les activités existantes que sur des projets nouveaux fortement structurés.

Développer les formations

Les ateliers techniques ont repris (4 en 2025, 7 prévus en 2026) et commencent à trouver leur public.

La formation apparaît désormais comme l'un des axes les plus prometteurs du projet YCF 2030, notamment pour renforcer l'attractivité du Club auprès des jeunes navigateurs.

Le chantier d'un véritable cursus structuré de formation reste cependant encore largement à construire.

Renforcer la présence du YCF sur les façades maritimes et les eaux intérieures

Des relations régulières existent avec de nombreux clubs organisateurs de régates grâce à l'activité IRC.

Le besoin d'animations régulières et d'une représentation plus officielle du YCF sur plusieurs façades maritimes est souhaitée par une partie importante des membres non franciliens.

B. Promotion de la navigation de plaisance

Animer activement le réseau des clubs alliés

Le réseau des clubs alliés a connu des avancées concrètes.

Plusieurs initiatives ont été engagées :

- Elaboration et publication d'un calendrier des épreuves patronnées ;
- Mise en place en décembre 2025 de groupes de travail thématiques ;
- Projets de rencontres conviviales ;
- relance d'une régata des clubs alliés ;
- Développement de la communication entre clubs (WhatsApp...)

À l'international, plusieurs nouvelles alliances (Royal New Zealand Yacht Squadron, Manhattan Yacht Club, Club Maritimo de Mahon et Moda Deniz Kulubu à Istanbul) ont été conclues.

Gestion et développement de la jauge IRC

Le YCF conserve une forte crédibilité dans la gestion de la jauge IRC.

Les championnats IRC restent actifs, même si le contexte devient plus concurrentiel avec la montée en puissance de l'ORC.

La création de la classe IRC Promotion illustre la volonté de préserver l'accessibilité de la jauge.

Défense des intérêts de la plaisance

Le YCF est de plus en plus considéré par les autorités nationales comme interlocuteur privilégié pour représenter les plaisanciers et leurs clubs. Ce rôle lui est reconnu par l'ensemble des clubs alliés.

Promotion d'une pratique responsable de la mer

Les enjeux environnementaux et la promotion d'une navigation responsable sont désormais clairement intégrés dans les orientations stratégiques du Club.

Toutefois, les actions concrètes restent encore relativement dispersées et gagneraient à être davantage structurées et visibles.

Développement d'un futur « cluster de la plaisance »

L'idée d'un futur cluster de la plaisance est issue de la réflexion stratégique du projet YCF 2030.

Les travaux engagés avec les clubs alliés et certaines institutions constituent une première étape dans cette direction.

Ce projet demeure néanmoins à ce stade un objectif de moyen ou long terme et devra tenir compte de l'existence du CNP (Confédération du Nautisme et de la Plaisance)

Rayonnement international du YCF

Le développement du réseau des clubs alliés étrangers contribue au rayonnement international du YCF.

Le maintien d'une activité reconnue dans les grandes courses IRC et la présence du YCF dans plusieurs événements nautiques internationaux participent également à cette visibilité.

C. Conditions nécessaires à la réussite du projet

Disposer de ressources financières adaptées

La question des ressources demeure centrale pour la réussite du projet YCF 2030. Après un net progrès en 2024, les effectifs du Club et les admissions sont en stagnation depuis.

Le développement de nouvelles ressources (partenariats, activités, formations, valorisation des salons et de la table) est indispensable.

Le partenariat avec BNP Paribas a été conclu.

Le tarif des locations de salon a été revu.

Des réflexions sont en cours sur le développement de l'activité Salle à manger.

Renforcer les moyens humains et matériels du Club

Le processus de recrutement du délégué général a été lancé en mars 2026 pour une embauche au cours du second semestre.

La répartition des missions entre les membres de l'équipe a été redéfinie.

Des besoins importants existent en matière de communication, d'outils numériques et de modernisation des moyens de fonctionnement. La question est en cours d'étude.

Adapter la gouvernance

La réflexion sur la révision des statuts a été engagée par la commission juridique. C'est un travail de longue haleine.

Il a été décidé, dans une première étape, de réduire progressivement, en quatre ans, le nombre de membres du Conseil d'administration de 36 à 24.

Il sera demandé à tous les conseillers un engagement dans les actions du club, en particulier dans les commissions.

La réflexion sur le mode d'élection du président est liée à celle sur les statuts.

3. Perspectives 2026-2030

Le projet YCF 2030 a désormais clarifié :

- ses ambitions ;
- ses priorités ;
- ses principaux leviers d'action.

Plusieurs résultats concrets sont déjà visibles, notamment dans les relations avec les clubs alliés, la relance des formations et le maintien du rayonnement du pôle course.

Mais plusieurs fragilités demeurent :

- évolution des effectifs ;
- attractivité auprès des jeunes ;
- équilibre économique ;
- moyens humains ;
- présence territoriale.

Les prochaines années devront donc être celles :

- de la consolidation ;
- de la priorisation des actions ;
- du développement de services concrets pour les membres ;
- et d'un renforcement progressif du rôle fédérateur du YCF dans l'univers de la plaisance.

L'ambition du projet YCF 2030 reste pleinement pertinente. Sa réussite dépendra désormais de notre capacité collective à transformer cette vision en réalisations concrètes, visibles et utiles pour les membres comme pour la communauté nautique.